

THAÏLANDE / CAMBODGE

Bonne nouvelle : Sok Yoeun va être libéré

Index AI : ASA 39/002/2004

ÉFAI

Lundi 19 janvier 2004

Amnesty International s'est félicitée ce lundi 19 janvier de la nouvelle annoncée par le ministère thaïlandais des Affaires étrangères : le prisonnier d'opinion Sok Yoeun sera libéré et pourra rejoindre sa famille en Finlande.

« *Nous sommes ravis d'apprendre que Sok Yoeun quittera bientôt la prison où il a passé plus de quatre ans, et demandons à tous les intéressés d'assurer promptement sa libération et ses retrouvailles avec sa femme et ses enfants* », a déclaré Amnesty International ce lundi. « *Que Sok Yoeun ait passé quatre années en prison en servant de pion politique constitue une tragédie pour lui et sa famille ; notre joie est tempérée par le regret qu'il ait effectivement fait de la prison* », a ajouté l'organisation.

En novembre 2003, Sok Yoeun a perdu un appel en dernière instance devant les tribunaux thaïlandais contre son extradition au Cambodge, ce qui a suscité l'indignation internationale. Les autorités cambodgiennes ont abandonné leur demande d'extradition le 15 janvier, ce qui a conduit à cette décision bienvenue de libération.

La libération de Sok Yoeun, résultat d'une campagne infatigablement menée par de nombreuses personnes dans de nombreux pays, constitue une victoire pour les défenseurs des droits humains à l'échelle mondiale.

Contexte

Les autorités cambodgiennes accusent Sok Yoeun, qui est membre d'un parti d'opposition cambodgien, d'être responsable d'une attaque à la roquette en 1998, qui visait le Premier ministre Hun Sen, selon ce dernier. L'ensemble des observateurs estime que cette allégation est infondée. Deux autres militants de partis d'opposition ont été arrêtés au Cambodge en relation avec cet attentat, et détenus au secret pendant six mois au centre de détention de l'armée de la capitale Phnom Penh. Ils ont été libérés en mars 2000, après que le juge chargé de l'enquête n'eut pas trouvé d'éléments les incriminant. Ces deux personnes ont depuis fui le Cambodge pour s'installer dans un

autre pays. Sok Yoeun a lui-même fui le Cambodge en septembre 1999.

Sok Yoeun a été arrêté le 24 décembre 1999 après la plainte d'un homme politique thaïlandais, selon lequel la Thaïlande donnait refuge à un « *terroriste* » cambodgien. Le Premier ministre cambodgien Hun Sen a alors demandé publiquement le retour de Sok Yoeun au Cambodge. Sok Yoeun a été au départ condamné à six mois de prison pour être entré illégalement sur le territoire thaïlandais. Une fois cette peine purgée, le 26 juin 2000, Sok Yoeun est resté en détention, luttant pour ne pas être extradé au Cambodge. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>